

Département
du HAUT-RHINArrondissement
de MULHOUSE

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Membres
du Conseil Municipalélus :
33Conseillers en fonction :
33Conseillers présents :
24Conseillers absents :
9

Séance ordinaire du 09 novembre 2023
dans la salle des Commandeurs de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le neuf novembre de l'an deux mille vingt-trois)

sous la présidence de Madame Rachel BAECHTEL, Maire

Présents (24) : Mmes et MM. Rachel BAECHTEL, Catherine MATHIEU-BECHT, Jean KIMMICH, Barbara HERBAUT, Philippe WOLFF, Maryse LOUIS, Patrice NYREK, Valérie MEYER, Richard PISZEWSKI, Marie ADAM, Christophe EHRET, Dominique THOMAS, Sophie ACKER, André GIRONA, Patrick BOUTHERIN, Alain DREYFUS, Michèle DURINGER, Raphaël SPADARO, Bruno TRANCHANT, Miné SEYHAN, Bérengère MICODI, Sébastien BURGY, Alexandre DURRWELL et Marie-Pierre BOUGENOT

Excusés (9) :

M. Adriano MARCUZ (procuration à M. KIMMICH)
M. Eddie WAESELYNCK (procuration à M. SPADARO)
Mme Isabelle TINCHANT-MERLI (procuration à Mme BAECHTEL)
Mme Guileine LEVY (procuration à M. BOUTHERIN)
Mme Nathalie KATZ-BETENCOURT
M. Olivier BECHT (jusqu'au point n° 12)
Mme Bilge BAYRAM (procuration à M. WOLFF)
Mme Véronique FLESCH
M. Lucas SCHERRER

-o-O-o-

Point 3 de l'ordre du jour**Attribution de subventions**

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité décide :

- d'allouer les subventions suivantes :

Article 93256 / compte 65748
Formation professionnelle - Autres

- UFCV – MULHOUSE 150,00 €
*au titre de la prise en charge d'une formation BAFA pour 1 stagiaire
(E. M.)*

Article 93284 / compte 65748
Classes de découvertes

- Ecole – Collège privés Sainte-Ursule - RIEDISHEIM..... 350,00 €
*au titre d'un séjour à « l'Ecomusée d'Alsace » à UNGERSHEIM du 17 au 22 décembre 2023,
pour 7 élèves rixheimois,*

Article 9330 / compte 65748
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs
Au titre d'une subvention exceptionnelle

- A.S.E.R. – Section Volley – RIXHEIM 3 000,00 €
- A.S.R. Football – RIXHEIM 1 000,00 €

Article 93312 / compte 65748
Patrimoine

- Fondation du Patrimoine - STRASBOURG 500,00 €
*Pour mémoire la subvention 2022 s'élevait à 600,- €
La subvention demandée s'élève à 500,- €,*

Article 9370 / compte 65741
Environnement
au titre de l'achat d'un vélo à assistance électrique :

- Monsieur A. R. – RIXHEIM 100,00 €.

=====

Délibéré comme dessus

Pour extrait conforme
RIXHEIM, le 14 novembre 2023

Le Maire,



Rachel BAECHTEL

Le Secrétaire de séance,



Patrice NYREK

Voies et délais de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le **15 NOV. 2023**